



Décision du Maire N° 01/2012

Nos réf : PK/JD/DB/MCR

Objet : Signature de l'avenant N°1 à la Convention d'utilisation de locaux Ancienne Ecole du Centre par le Centre de Découverte des Métiers et du Patrimoine

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de l'avenant N°1 à la Convention d'utilisation de locaux Ancienne Ecole du Centre : Monsieur Gérard DELLUS remplace Monsieur Paul JEANMASSON.

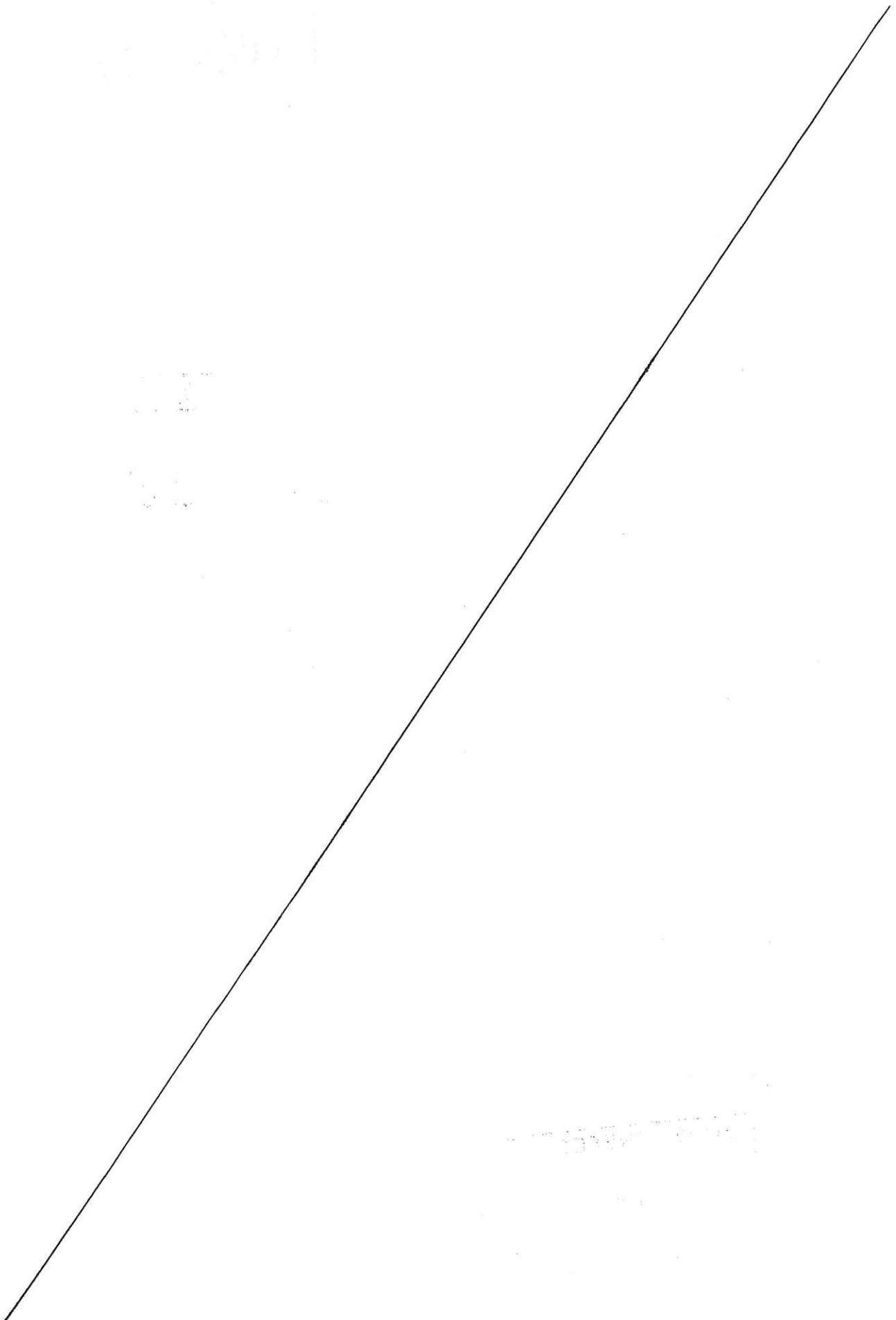
Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.

Fait à Bavans le 13 février 2012

Le Maire,
Pierre KVEPERT







AVENANT N°1 CONVENTION D'UTILISATION SALLE COMMUNALE – ANCIENNE ECOLE DU CENTRE

Nos ref : PK/JD/DB/MCR



Entre les soussignés :

- La Commune de BAVANS représentée par Monsieur Pierre KNEPERT – Maire,
- Le Centre de Découverte des Métiers et du Patrimoine – 2 rue Lully – BP 234 – 25204 MONTBELIARD CEDEX, représenté par Monsieur Gérard DELLUS (remplace Monsieur Paul JEANMASSON)

Il a été convenu ce qui suit :

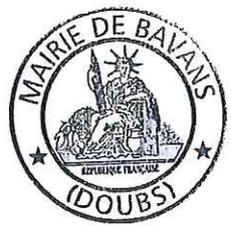
Les articles 1 à 6 restent inchangés.

Bavans le 08 novembre 2010

Le Centre de Découverte des Métiers et du Patrimoine,
M. Gérard DELLUS

Le Maire,
Pierre KNEPERT

~~Création Découverte
Maquette du Patrimoine
BP 234 - 25204 MONTBELIARD~~



MAIRIE DE BAVANS
12 FEV. 2015
COURRIER RECU